







M. le président : Si vous avez de l'argent vous n'en êtes que plus coupable...

Piqueret : Qu'est-ce qui dit ça ? l'agent, n'est-ce pas ? Eh bien moi je dis non...

M. le président : Avez-vous un état ?

Piqueret : Et un fameux, qui m'occupe toute la semaine; aussi je n'ai pas le temps de mendier.

M. l'avocat du Roi : Aussi ne vous livrez-vous à la mendicité que le dimanche.

Piqueret : Le dimanche, j'offre ma petite marchandise aux passants...

M. l'avocat du Roi : Il résulte de l'instruction que vous mentiez tous les dimanches...

Piqueret : C'est des cancanes de la part de l'autorité... le fait est que mes travaux m'ont rendu la vue basse.

M. le président : Quelle est la nature de vos travaux ?

Piqueret : Je souffre.

M. le président : Comment, vous souffrez ?

Piqueret : Des allumettes, à votre service, et chimiques, encore. C'est une œuvre très délicate...

Le Tribunal condamne Piqueret à un mois de prison, et ordonne qu'à l'expiration de sa peine il sera conduit au dépôt de mendicité.

Lundi dernier, la dame Rimbaud, riche marchande de beurre, se rendait à Paris par une voiture publique.

Depuis longtemps, les employés de l'octroi voyaient sortir presque chaque jour de Paris une vieille dame...

tion. Avant-hier, un des employés finissait de ronger la cuisse d'un poulet, quand la vieille dame se présenta pour rentrer dans Paris.

Un compagnon maçon, le nommé Porcheron, demeurant dans la commune des Thermes...

Conduit au poste, et de là à la préfecture, l'individu coupable de cet acte de férocité brutale...

Un accident, peu grave heureusement, est arrivé hier soir au théâtre de la Porte-Saint-Martin.

La blessure est peu dangereuse; les médecins l'ont pansée immédiatement et tout fait espérer qu'elle n'aura aucun résultat fâcheux.

M. Van Amburgh voulait continuer ses représentations aujourd'hui, mais M. Harel et les médecins qui ont pansé sa blessure l'ont déterminé à les retarder d'un jour ou deux.

Les cours de l'École spéciale du Commerce, dirigée par M. Blanqui aîné, membre de l'Institut...

Assurances contre la grêle.

Depuis vingt ans environ que l'esprit d'association et d'entreprise commence à se répandre parmi nous...

garanties spéciales, soit à primes fixes, soit sous la forme de la mutualité des chances de la mortalité.

Ainsi les risques de terre et de mer, les naufrages, l'incendie, le recrutement, dans ses éventualités de malheur par le génie des assurances...

Cette tâche était réservée à l'Iris, compagnie à primes fixes contre la grêle, qui embrasse dans ses garanties tous les fruits du travail de l'homme...

Elle a organisé sur toute la face du royaume une chaîne non interrompue de directeurs, d'agents et de sous-agens...

Maintenant, en présence de tels faits, qui seront confirmés par le témoignage unanime de nos quatre-vingt-six départements...

Au moment des longues soirées d'hiver, nous recommandons à nos lecteurs la charmante collection des meilleurs romans modernes...

Le traité des maladies si fréquentes et si nombreuses qui attaquent les organes urinaires que nous devons à M. Dubouchet...

Imprimés en CARACTÈRES LISIBLES, à meilleur marché que les contrefaçons belges. COLLECTION DES MEILLEURS ROMANS MODERNES. PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR.

A VENDRE, POUR CAUSE DE SANTÉ, UN FONDS DE CAFÉ-RESTAURANT, Dans l'une des principales villes de France, à 50 lieues de Paris.

AVIS. MM. JOASSE sont transférés au rez-de-chaussée. Pour cause d'agrandissement, les ATELIERS et MAGASINS de

M. ADOLPHE BUVAL, entrepreneur de menuiserie, rue du Cherche-Midi, 100, successeur de son frère...

ERRATUM. Dans le numéro d'hier, annonce de la vente faite à M. Pierre-Gabriel GRUEBER d'un fonds de commerce d'épicerie...

AUX MONTAGNES RUSSES, rue Neuve-des-Petits-Champs, 11. PALETOTS FUR-CLOTH, Ou DRAP-FOURRE, 65 à 70 fr.

Ventes immobilières. Adjudication définitive en la chambre des notaires de Paris, par le ministère de M° Lemoine...

Sociétés commerciales. Étude de M° BORDEAUX, agrée, Rue Montorgueil, 65. D'un acte sous seing privé fait double à Paris...

Paris, du 28 septembre 1839, enregistré à Paris, le 8 octobre 1839, fol. 77 r., c. 7, par Chambert, qui a perçu;

Pionnier et femme, lui md plâtrier, id. Lockert, md de tulles, syndicat. Joseph, marchand de nouveautés, vérification.

CLOTURE DES AFFIRMATIONS. Octobre. Heures. 1 Boulay, facteur à la halle aux grains, le 12

BOURSE DU 9 OCTOBRE. A TERME. 1er c. pl. ht. pl. bas. Act. de la Banq. 2810 Empr. romain. 103 3/4

TRIBUNAL DE COMMERCE. ASSEMBLÉES DE CRÉANCIERS. Du jeudi 10 octobre. Heures. Dame Garnot et Dlle Loneux, commerce de dentelles...

Enregistré à Paris, le Reçu un franc dix centimes. IMPRIMERIE DE A. GUYOT, IMPRIMEUR DU ROY, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, 37. Vu par le maire du 2° arrondissement.